

NOUVEAU  
Garantie Mécanique  
Assurance Temporaire

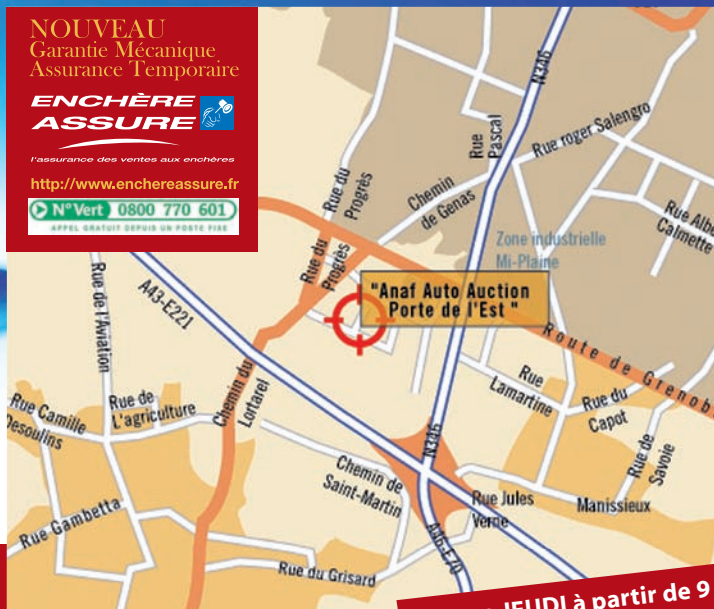
ENCHÈRE  
ASSURÉE

l'assurance des ventes aux enchères

<http://www.enchereassure.fr>

N° Vert 0800 770 601

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Chaque JEUDI à partir de 9 h

**300 VEHICULES**  
TOUTES MARQUES  
en vente pour les particuliers  
TOURISME • 4x4 • UTILITAIRES

➤ **EXPOSITIONS**

Découvrez les véhicules avant leur acquisition

➤ **MERCREDI** de 16h à 19h (été)  
de 14h à 17h (hiver)

➤ **JEUDI** de 8h30 à 9h

Véhicules d'Occasion  
TOURISME • 4x4 • UTILITAIRES

Le  
**Guide**  
DE L'ACHAT REUSSI

Ventes aux Enchères  
8 questions  
8 réponses

**ANAF**  
AUTO AUCTION

Premier Centre de Ventes aux Enchères de Véhicules de la Région



LYON • SAINT-PIREST Mi-plaine

6 rue Pierre et Marie Curie / entre RN6 et A43

**04 72 79 19 19**

Commissaires Priseurs habilités - N° agrément 2001.017  
SCP Jean-Claude ANAF & ASSOCIÉ

**ANAF**  
AUTO AUCTION

[www.anaf.com](http://www.anaf.com)

TRANSPARENCE

CHOIX

QUALITE

# “Pour votre prochaine voiture, pensez aux enchères.”

Les ventes aux enchères sont publiques, vous pouvez y assister librement et gratuitement.

## LE CHOIX

Pour la diversité nous sommes imbattables : des voitures de tourisme et des utilitaires, des motos, des tracteurs agricoles et des véhicules sans permis, des 4x4 et des cabriolets, mais aussi des véhicules non roulants. Nous proposons aussi des bateaux, des engins de travaux publics, des camions et même des caravanes et des camping-cars.

## LE PRIX

Pendant une vente aux enchères, ce sont les acheteurs qui fixent les prix, librement et en toute connaissance de cause à l'issue de chaque enchère, le prix de vente est connu de tous et permet de vraies comparaisons. Aucun autre type de vente ne permet une telle transparence. Ce n'est donc pas un hasard si nos prix sont objectivement très inférieurs aux prix du marché et surtout à ceux des ventes entre particuliers.

## LES GARANTIES

De très nombreux véhicules sont vendus avec garantie constructeur. Hors garantie constructeur, vous pouvez garantir votre véhicule jusqu'à 24 mois. L'acheteur est protégé contre les risques juridiques tels que les oppositions et les gages.

## LA TRANSPARENCE

Avant d'être proposé aux enchères, chaque véhicule subit un contrôle multipoints. Pour 50% des véhicules proposés nous fournissons un suivi et un carnet d'entretien.

De nombreuses photos de ces véhicules sont visibles sur notre site internet [www.anaf.com](http://www.anaf.com)



# 1

## D'où viennent les véhicules proposés à la vente ?

La plupart des véhicules présentés à la vente proviennent de professionnels de l'automobile :

- sociétés de location longue durée (24-36 mois),
- constructeurs automobiles,
- sociétés de crédits,
- propriétaires de flottes.

Pour ces sociétés, les centres de vente aux enchères constituent un canal privilégié de vente ■

# 2

## Comment découvrir les véhicules avant leur acquisition ?

Présentée intégralement sur le site [www.anaf.com](http://www.anaf.com) et annoncée dans la presse, chaque vente est précédée d'une exposition.

C'est une étape essentielle avant un bon achat. Nous vous recommandons un examen visuel du véhicule. Notre équipe commerciale est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous conseiller ■

## 3

### Où et quand se déroulent les ventes aux enchères de véhicules ?

Chez ANAF AUTO AUCTION les véhicules sont vendus tous les jeudis à partir de 9 heures.

Les expositions ont lieu la veille, le mercredi après-midi de 14h à 17h en horaire d'hiver et de 16h à 19h en horaire d'été.

Exceptionnellement des ventes peuvent avoir lieu à une autre date, avec une information préalable sur internet et dans la presse.

Les ventes ont lieu à Saint-Priest (69) sur un site spécialement conçu pour la vente de véhicules ■

## 4

### Quelles sont les garanties ?

Tous les véhicules présentés à la vente ont fait l'objet d'un contrôle technique.

De plus, certains véhicules provenant de retour de location longue durée sont présentés avec leur historique d'entretien.

Ce document vous permettra d'en déterminer son suivi.

La plupart des véhicules peuvent bénéficier d'une garantie mécanique, facultative en sus du prix.

## 5

### Comment s'effectue la vente ?

C'est un commissaire priseur qui dirige la vente. Elle s'effectue selon un ordre de passage préétabli sur une liste mise à disposition à l'entrée du Centre.

Chaque véhicule est présenté devant le public avec ses caractéristiques techniques et administratives.

Les enchères sont portées à haute voix ou par geste.

Au prononcé du mot « adjudé », l'acquéreur dernier adjudicataire présentera une pièce d'identité ainsi qu'un chèque de garantie.

Si vous ne pouvez pas être présent à la vente, vous avez la possibilité de laisser un ordre d'achat au commissaire-priseur ou à l'un de ses collaborateurs ■



## 6

### Comment se réalise le paiement ?

La vente a lieu au comptant, le prix d'adjudication est augmenté des frais de vente (qui sont de 14,352% TTC) ainsi que du montant du contrôle technique.

Le paiement peut se faire en espèces à hauteur de 3 000 euros pour les particuliers.

Au-delà, il peut être effectué par chèque certifié ou lettre accreditive de banque ■

## 7

### Quand peut-on prendre possession du véhicule acheté ?

Le véhicule peut être retiré dès le paiement effectué. Vous avez la possibilité de souscrire sur place une assurance provisoire ■

## 8

### Comment faire pour s'assurer ?

Un conseiller de notre partenaire "Enchère Assure" est présent pour répondre à vos besoins d'assurance.

Une garantie mécanique complète est possible sur la plupart des véhicules pour une durée de 1 mois à 24 mois. Vous pouvez vous assurer temporairement de 24 heures à 30 jours et cela, dès la livraison de votre véhicule. Vous pouvez également bénéficier de tarif privilégié pour votre assurance auto.

Les ventes aux enchères sont publiques, vous pouvez y assister librement et gratuitement. Pour vous aider à franchir le pas, voici un petit lexique pour mieux comprendre le vocabulaire des enchères.

#### ADJUDICATION

C'est par le mot « adjudgé » que les enchères sont finalement attribuées et la propriété du véhicule transférée. L'acquéreur est responsable de son lot dès l'adjudication prononcée.

#### BORDEREAU

Justificatif faisant office de facture, remis à l'acheteur par le commissaire priseur vendeur et sur lequel figurent les caractéristiques du véhicule (description, type, année), le prix d'adjudication et le montant des frais.

Il représente le titre de paiement et de propriété, utile pour les transactions ultérieures ou pour assurer le véhicule.

#### FOLLE ENCHERE

Il peut arriver qu'un imprudent se laisse entraîner à porter une enchère qu'il est dans l'incapacité de payer. On dit qu'il y a alors « folle enchère ». le véhicule sera remis en vente, mais s'il n'atteint pas le prix de l'adjudication précédente, l'étourdi devra régler la différence et les frais.

#### FRAIS ACHETEURS

Les frais légaux sont de 14,352 % TTC. Il faudra rajouter les frais de contrôle technique et la mise à disposition (100 euros TTC environ).

#### MISE A PRIX

Point de départ des enchères, qui, en général, se situe en-dessous de l'estimation.

#### ORDRE D'ACHAT

Une personne intéressée par un véhicule figurant dans une vente à laquelle il ne pourra pas assister peut laisser un ordre d'achat au Commissaire Priseur ou à l'un de ses collaborateurs, en fixant une enchère maximum. Ces ordres sont effectués gracieusement.

#### REGLEMENT

Il se fait au comptant, en espèces (dans les limites autorisées), par chèque certifié de banque ou avec une lettre accreditive de banque.

#### VENTE JUDICIAIRE

Le judiciaire concerne les ventes aux enchères prescrites par la loi ou par décision de justice. Par exemple, les procédures collectives (redressements, liquidations judiciaires), les saisies, les tutelles, les réalisations de gage...

#### VENTE VOLONTAIRE

Concerne toutes les autres ventes réalisées à la requête volontaire de particuliers ou de professionnels.

